LE JOURNAL - 425 - NOVEMBRE 2026

Montigny notre commune

Vendredi 27 novembre

Marche contre les violences faites aux femmes



Ville de Montigny Lès Cormeilles

SOMMAIRE









4› RETOUR SUR
Retour sur les événements du mois d'octobre

6›8 DOSSIER
Mobilisation contre les violences faites aux femmes

8›11 ACTUALITÉS
Propreté, c'est l'affaire de tous, la fête interculturelle se prépare, les missions de la police municipale, Téléthon : 40ème édition…

12› 13 ÇA BOUGE + AGENDA

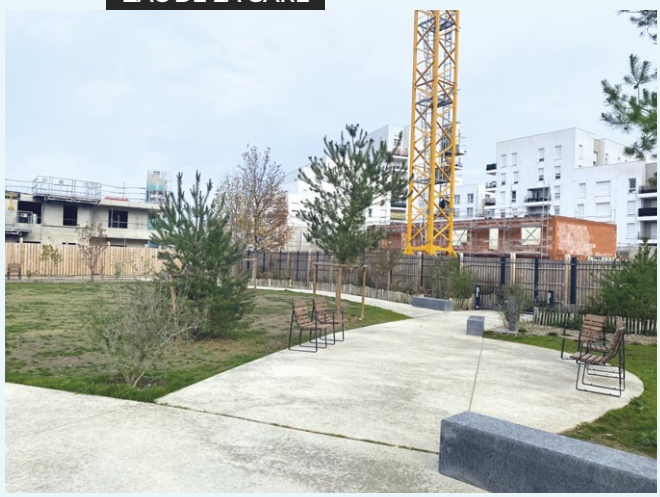
14 TRIBUNES

15 À SAVOIR

N°425 Novembre 2026
Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles.
8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles **Tél. :** 01 39 31 38 20.
Mail : communication@ville-montigny95.fr
Directeur de la publication : Miloud Goual **Rédactrice en chef :** Claire Simiana
Rédaction : Delphine Boussam, Alexis Chartier, Noémie Fossey-Sergent, Sirine Jazzar.
Photographies : Service Communication, Anthony Voisin
Exécution graphique : Amandine Girard - ag-graph@live.fr
Fabrication : imprimerie RAS 01 39 33 01 01 **Tirage :** 9800 exemplaires

ACTUALITÉS — AMÉNAGEMENTS

ZAC DE LA GARE



Les travaux de la ZAC de la Gare se poursuivent près du parc Gisèle Halimi. Le chantier continue de transformer progressivement ce secteur, dans le cadre du réaménagement et du développement du quartier. Les travaux avancent au fil des jours, modifiant peu à peu le paysage autour du parc.

SÉCURITÉ : RALENTISSEURS DEVANT LA FERME



Afin de renforcer la sécurité des visiteurs et de préserver la tranquillité des abords de la ferme pédagogique située 62 avenue Fernand-Bommelle, des ralentisseurs ont été installés devant l'établissement. Cette initiative vise à inciter les automobilistes à réduire leur vitesse à l'approche de la ferme, un lieu qui accueille régulièrement des familles, des enfants et des groupes scolaires venus découvrir les animaux et le monde agricole.



Édito

Miloud Goual,
votre maire

Entendre les colères, faire vivre la République

Chers Ignymontains, chères Ignymontaines,

Les événements de ces dernières semaines nous rappellent combien notre société traverse une période de tensions et d'inquiétudes. Les images de dégradations ne doivent pas nous faire oublier l'essentiel : derrière les mobilisations, il y a aussi des difficultés bien réelles, des attentes et des revendications qui méritent d'être entendues.

Rien ne justifie les violences, les dégradations ou les mises en danger. Mais condamner ces actes ne saurait suffire. Comprendre les raisons de la colère, écouter les citoyens et apporter des réponses concrètes sont tout aussi indispensables.

Pouvoir vivre dignement de son travail, se loger, se soigner, étudier et envisager l'avenir avec confiance ne devrait pas être un privilège. Pour de nombreuses familles, les fins de mois sont difficiles, les services publics sont essentiels et les inquiétudes grandissent, notamment chez les jeunes. Ces réalités appellent des réponses sociales, éducatives et politiques à la hauteur des attentes.

L'histoire de notre pays nous enseigne que les grandes avancées sociales sont souvent nées de mobilisations collectives. Des droits aujourd'hui considérés comme acquis ont été, hier, des revendications qu'il a fallu porter et défendre. Une démocratie vivante doit savoir entendre les désaccords et prendre au sérieux les aspirations de ses citoyens.

À Montigny-lès-Cormeilles, nous continuerons à agir pour préserver la tranquillité publique, soutenir les associations, accompagner les familles et faire vivre nos services publics. Mais nous savons aussi que la cohésion repose sur la justice, la solidarité et la confiance.

La République doit pouvoir maintenir l'ordre sans mépriser la colère, condamner les violences sans balayer les revendications et garantir à chacun sa dignité. Elle ne se résume pas à son autorité : elle se nourrit des libertés qu'elle protège, de l'égalité qu'elle garantit et de la fraternité qu'elle fait vivre.

Notre responsabilité est de rassembler, d'écouter et d'agir, sans céder aux divisions. Car sans justice sociale, il n'y a pas de cohésion durable. Et sans réponses concrètes, il ne peut y avoir d'apaisement véritable.

C'est avec cette exigence que je continuerai, avec toute l'équipe municipale, à servir Montigny et l'ensemble de ses habitants.

SEMAINE BLEUE



Loto



Repas à thème



Après-midi dansante

Les seniors à l'honneur

À l'occasion de la Semaine Bleue, les seniors ont été mis à l'honneur à travers de nombreuses animations et activités proposées.
Au programme : ateliers créatifs, jeux, sorties, spectacles et repas à thème. Autant d'occasions de se retrouver, d'échanger et de créer de beaux souvenirs dans une ambiance chaleureuse et festive.



Lever de rideau

La nouvelle saison culturelle a été lancée le 2 octobre dernier avec le spectacle *Climax*. Le Centre culturel Picasso a affiché complet pour cette première.



La Ville en rose

Dans le cadre d'octobre rose, la Ville a organisé le 10 octobre dernier, une journée de sensibilisation et d'information sur le cancer du sein et l'importance du dépistage précoce, avec notamment l'installation d'un village rose espace Léonard-de-Vinci.



Escapade à Agadir

Trente-neuf retraités ont passé 15 jours à Agadir, au Maroc. Ce voyage, organisé par la Ville, a été l'occasion de découvrir une nouvelle destination, des paysages magnifiques et un riche patrimoine.



DOSSIER

Lutte contre les violences faites aux femmes

Selon les Nations Unies « *la violence à l'égard des femmes et des filles constitue l'une des violations des droits humains les plus répandues, les plus persistantes et les plus dévastatrices dans le monde. Elle demeure également l'une des moins signalées en raison de l'impunité, du silence, de la stigmatisation et du sentiment de honte qui l'entourent* ».

A Montigny, nous nous mobilisons pour dénoncer les violences faites aux femmes...

Attachée à faire avancer les grandes causes de santé publique, la Commune a décidé de prendre à bras-le-corps la problématique des violences faites aux femmes depuis 2018. La Ville fédère tout au long de l'année un réseau d'acteurs pour écouter, orienter et venir en aide aux victimes.



Tous habillés en violet pour la marche ! Rendez-vous le 27 novembre à 19h

Chaque année, lors des marches organisées contre les violences faites aux femmes, une couleur revient souvent : le violet. Porté sur un vêtement, un foulard, un ruban ou un accessoire, il est bien plus qu'un simple choix vestimentaire. Il représente un symbole de solidarité, de lutte et d'espoir pour toutes les femmes victimes de violences. Le violet est historiquement associé aux luttes pour les droits des femmes et à l'égalité entre les sexes. Il a notamment été utilisé par les mouvements féministes et les suffragettes dans leur combat pour obtenir le droit de vote des femmes.

SEMAINE DE MOBILISATION : Cap sur les 5 temps forts !

Pour briser le silence, sensibiliser et prévenir, Montigny-lès-Cormeilles organise une semaine d'actions du 23 au 29 novembre 2026.

→ Un bus info+

Mercredi 25 novembre, de 9h30 à 12h30, le bus Info se positionnera sur le parvis Picasso afin d'informer les Ignymontaines sur leurs droits et les dispositifs proposés par le centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) et par les ressources de la Ville. Cette même journée, distribution de violentomètres.

→ Tous en violet pour la photo

Mercredi 25 novembre à 12h. Venez nombreux pour réaliser une photo, preuve de notre engagement contre les violences faites aux femmes. **Rendez-vous devant le Centre culturel Picasso.**

→ Un ciné-débat

Mercredi 25 novembre à 20h, à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le film *"Il reste encore demain"* (sorti en 2023, durée 1h58) sera projeté **au Centre culturel Picasso (entrée libre)**.
Un film italien qui évoque les violences domestiques récurrentes dans la plupart des foyers traditionnels des années 1940. A la suite du film, une intervention du CIDFF sera menée afin de faire connaitre les numéros utiles et répondre aux questions du public.

→ Une grande marche

Vendredi 27 novembre à 19h, pour clore cette semaine de sensibilisation à la cause des femmes victimes de violences, une marche sera organisée dans les rues de la ville, entre la rue Simone-Veil (face à la place Lucy) et le parvis Picasso. Chaque participant est invité à porter du violet.
La marche s'achèvera au centre culturel Picasso, par un dépôt de roses blanches en hommage à toutes les victimes de violences conjugales décédées en 2026. Le samedi 28 novembre, l'association du Budo club proposera à partir de 13h30 un stage de self-défense au COSEC.

→ Les artistes s'engagent

Plusieurs artistes se sont mobilisés pour sensibiliser le public aux violences faites aux femmes. Les œuvres de Stéphane Ledain, qui signe ses œuvres *STEF.L*, seront exposées **du 7 novembre au 29 novembre à l'Espace Corot, les mercredis, samedis et dimanches de 15h à 18h.**

Violences faites aux femmes
En chiffres

119 femmes
sont mortes sous les coups de leur compagnon ou ex-compagnon depuis le début de l'année 2026 en France, selon « noustoutes.org » (données arrêtées au 19 octobre).

213 000 femmes
de 18 à 75 ans, sont chaque année victimes de violences physiques ou sexuelles commises par un conjoint ou ex-conjoint.

1 femme sur 6
fait son entrée dans la sexualité par un rapport non consenti et non désiré.



Amélie Etasse, une marraine engagée !

Amélie Etasse, comédienne connue pour son rôle de « Camille » dans la série télévisée Scènes de ménage, a accepté, depuis 2019, de soutenir la Ville de Montigny dans son combat contre les violences faites aux femmes. Actrice engagée, elle invite tous les habitants à la rejoindre lors de la grande marche du vendredi 27 novembre prochain dans les rues de Montigny.



Qui contacter quand on est victime ou témoin ?

Permanence du CIDFF à la mairie Picasso le mardi après-midi : prise de rendez-vous au 01 30 26 30 26.

Bureau de police de Montigny ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 18h, soit au commissariat central d'Ermont ouvert 24h sur 24.

En cas d'urgence, le « 17 police-secours » doit être contacté. Associations, assistante sociale spécialisée, ligne d'écoute 39.19 et portail de signalement (tchat en ligne 24h/24 et 7j/7) : www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr



Retrouvez tous les contacts utiles localement dans la brochure éditée par la Ville de Montigny, téléchargeable sur le site Montigny95.fr (rubrique Mon quotidien, Solidarité, Victimes de violences) ou disponible à la mairie Picasso.

Les jeunes sensibilisés à la lutte contre les violences faites aux femmes

Les élèves de 3e de l'établissement Louis-Aragon sont invités, le jeudi 26 novembre, à assister à la projection du film *"La maison des femmes"*.
Depuis la naissance à Saint-Denis de la première Maison des femmes, fondée en 2016 par la gynécologue-obstétricienne Ghada Hatem, ces lieux de soins pluridisciplinaires ont essaimé dans toute la France.
Cette histoire hors norme est devenue une fiction enthousiasmante, écrite et réalisée par Mélissa Godet. A l'issue de la projection, les collégiens auront un temps d'échanges avec Rosalie Casellas de l'Ecotais, chargée de développement de la maison des femmes de Saint-Denis.
Les élèves de 4e étudiant la langue italienne assisteront eux le matin à la projection du film *"Il reste encore demain"* en version originale.
Enfin, des jeunes de l'association de prévention spécialisée Aiguillage ont travaillé à la réalisation d'une quinzaine de silhouettes violettes, porteuses de messages, qui seront installées sur le parcours de la marche.



QUESTIONS à Irina CARMINE

Conseillère municipale déléguée aux luttes contre les violences intrafamiliales

MNC : quel rôle une ville comme Montigny-lès-Cormeilles peut-elle jouer dans la lutte contre les violences faites aux femmes ?
Irina CARMINE : la lutte contre les violences faites aux femmes est un enjeu majeur qui nécessite une mobilisation collective. À l'échelle municipale, notre force, c'est la proximité. La Ville est souvent un premier point de contact pour les personnes en difficulté. Nous avons donc un rôle essentiel à jouer pour sensibiliser, informer, repérer les situations préoccupantes et orienter les victimes vers les professionnels et les structures capables de les accompagner. Cela passe aussi par un travail étroit avec les associations, les services sociaux, les forces de l'ordre et les acteurs de santé. Face aux violences, personne ne doit rester seul.

MNC : quel message souhaitez-vous adresser aux femmes qui subissent des violences, et pourquoi est-il important de se mobiliser collectivement ?
Irina CARMINE : le premier message que je souhaite leur adresser est simple : vous n'êtes pas seules et vous n'êtes pas responsables des violences que vous subissez. Parler ou quitter une situation de violence peut être extrêmement difficile. Mais des personnes et des structures sont là pour écouter, accompagner et aider à trouver des solutions. Chaque femme doit pouvoir vivre librement, en sécurité et dans la dignité. C'est aussi pour porter ce message que nous vous donnons rendez-vous Place Lucy le vendredi 27 novembre prochain à 19h pour une marche contre les violences faites aux femmes. Au-delà du symbole, cette mobilisation est une manière de montrer aux victimes qu'elles sont soutenues et que toute la société doit se sentir concernée.

MNC : quelles sont vos priorités pour les prochaines années à Montigny-lès-Cormeilles ?
Irina CARMINE : je souhaite poursuivre et renforcer les actions de sensibilisation, développer nos partenariats avec les associations spécialisées et les institutions, et faire en sorte que chacune et chacun connaisse les dispositifs d'aide existants. Nous devons également continuer à mobiliser les acteurs de proximité pour mieux repérer les situations de violence et faciliter l'accompagnement des victimes. Car cette lutte ne peut pas se résumer à une journée de mobilisation ou à une campagne de communication, aussi nécessaires soient-elles. Elle doit s'inscrire dans la durée, dans nos pratiques et dans notre engagement quotidien. Notre objectif est que chaque victime puisse être écoutée, protégée et accompagnée, sans jugement et sans isolement.



Arbres : un plan d'actions pour préserver le patrimoine arboré

Préserver les arbres tout en garantissant la sécurité de tous : telle est l'ambition du plan d'actions mis en place par la commune pour évaluer l'état sanitaire et la dangerosité potentielle des arbres présents sur l'espace public.

Les arbres contribuent à la qualité paysagère de la commune, apportent de l'ombre, favorisent la biodiversité et participent à la lutte contre les îlots de chaleur. Toutefois, ils évoluent au fil des années. Le vieillissement, les maladies, les champignons, les intempéries ou encore les épisodes de sécheresse peuvent les fragiliser et entraîner des risques de rupture de branches ou de chute. Face à ces enjeux, la commune a engagé un plan d'actions visant à mieux connaître son patrimoine arboré, à identifier les situations à risque et à mettre en œuvre les mesures adaptées.
La première étape consiste à examiner les arbres afin d'évaluer leur état sanitaire. L'objectif est ainsi de hiérarchiser les interventions en fonction du niveau de risque identifié et de définir les actions prioritaires. Le cèdre d'Atlas qui se trouve dans le parc de l'hôtel-de-ville fait actuellement l'objet d'une expertise afin d'évaluer son état sanitaire et les risques potentiels liés à sa dangerosité. Les récents épisodes de vents violents, qui ont entraîné la chute de plusieurs arbres à proximité de zones de passage, rappellent que ces risques sont bien réels. Ce plan d'action vise donc à identifier les arbres présentant un danger et à intervenir en conséquence, afin de garantir la sécurité des habitants tout en préservant autant que possible le patrimoine arboré de la commune.



Cyrille Joly, conseiller municipal délégué aux Relations avec les bailleurs, les co-propriétés, les ASL et la GUSP aux côtés du bailleur Seqens lors de la journée de plantation le 30 octobre dernier.

Une micro-forêt en plein cœur de ville

Le bailleur Seqens, avec l'appui de la ville, a aménagé une micro-forêt à proximité des logements Les Sorbiers, situés rues Colette et Guy-de- Maupassant. Cette initiative vise à renforcer la présence de la nature en ville et à améliorer le cadre de vie des habitants. Ce petit espace boisé, composé de différentes essences d'arbres et d'arbustes adaptées au territoire, contribue à créer un véritable refuge pour la faune et la flore locales. Elle participe également à rafraîchir les abords des logements lors des fortes chaleurs et à rendre le quartier plus agréable. Cette démarche s'inscrit dans une dynamique de transition écologique qui favorise la nature au plus près des habitants et contribue à préserver la qualité de vie à Montigny-lès-Cormeilles.

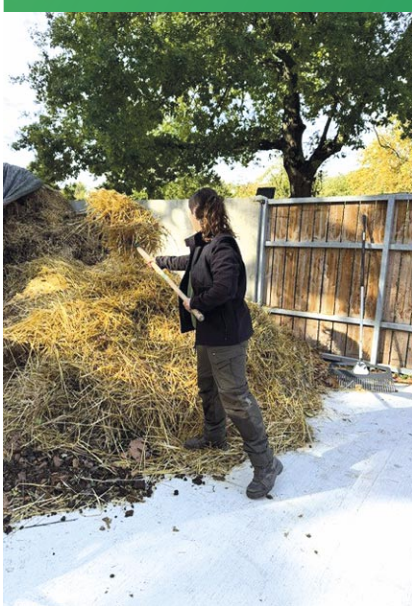
DISTRIBUTION GRATUITE DE FUMIER

La ferme pédagogique met à disposition du fumier destiné aux personnes souhaitant améliorer la fertilité de leurs sols de manière naturelle. Riche en matière organique et en éléments nutritifs, le fumier constitue un terreau précieux pour les jardins potagers, les vergers, les espaces cultivés et les terres agricoles. Il favorise notamment une structure plus favorable à la croissance des plantes et peut réduire le recours aux engrais de synthèse, selon les besoins des cultures. Apporter un sac ou une brouette pour en récupérer.

Horaires du 1er novembre au 31 mars :
Lundi / jeudi / vendredi :
9-12h / 13h30-17h
Mardi : 13h30-17h
Mercredi / samedi :
10h-12h / 13h30-17h
Dimanche : 11h-16h

Fermeture le 25 décembre et le 1er janvier

62 avenue Fernand Bommelle





La propreté en ville est l'affaire de tous ! Si les services municipaux assurent l'entretien des espaces publics, le civisme de chaque habitant est essentiel pour préserver un cadre de vie agréable. Déchets, encombrants, nourrissage des pigeons : quelques gestes simples au quotidien font toute la différence…

La propreté de Montigny ne repose pas uniquement sur le travail des agents du service Propreté qui nettoient chaque jour les chaussées, trottoirs et caniveaux…
Elle dépend aussi du comportement quotidien de chaque Ignymontain. Jeter un papier dans une poubelle, ramasser les déjections de son chien ou respecter les jours de collecte des encombrants : autant de gestes simples qui contribuent à préserver le cadre de vie et le bien-être de tous.
Pour maintenir des rues propres, la vigilance commence dès le trottoir. Mégots, emballages et autres détritus doivent être jetés dans une poubelle de rue. De même, les ordures ménagères doivent être déposées dans les conteneurs prévus à cet effet. Quant aux encombrants, leur collecte est organisée certains mercredis, selon un calendrier établi par le Syndicat Émeraude. Les objets doivent être sortis avant 16 heures le jour du ramassage, en fonction des modalités prévues pour les collectifs et les pavillons.
En dehors de ces dates, les dépôts sauvages sont interdits et passibles d'amendes car ils dégradent l'espace public et peuvent entraîner des risques d'accident, d'incendie ou de pollution.
Les propriétaires de chiens sont également invités à ramasser les déjections de leur animal. Pour cela, 62 distributeurs de sacs sont répartis sur la commune et régulièrement réapprovisionnés. Une fois le sac fermé, il suffit de le jeter dans une poubelle.
Pour rappel, le non-ramassage des déjections canines expose son auteur à une amende de 135 euros. Enfin, jeter des restes alimentaires par la fenêtre ou nourrir les pigeons peut sembler anodin, mais ces gestes ont des conséquences sur la propreté et la santé publique. Ils favorisent la propagation des nuisibles. Pour limiter leur présence, il est recommandé de ne pas laisser de nourritures à l'extérieur, de ne pas jeter les restes par la fenêtre et de déposer systématiquement vos déchets dans les bacs prévus pour la collecte.



QUESTIONS *à Hafid IABASSEN*

Adjoint au maire en charge des travaux, de la voirie, des espaces verts, de l'éclairage public et de la propreté

MNC : la propreté contribue directement à la qualité de vie des habitants. Quels sont les enjeux pour la commune ?

Hafid IABASSEN : la propreté de notre ville est un enjeu quotidien qui participe à la qualité de nos espaces publics. La commune mobilise des agents et des moyens importants pour entretenir les rues, les espaces verts et les équipements. Mais la propreté repose aussi sur une attention collective : les déchets abandonnés sur les trottoirs, les dépôts sauvages ou les objets jetés par les fenêtres dégradent notre cadre de vie. Préserver la ville, c'est donc à la fois assurer un entretien régulier et agir ensemble pour que nos espaces publics restent agréables à vivre.

MNC : quels moyens la commune mobilise-t-elle pour assurer la propreté des espaces publics ?

Hafid IABASSEN : le nettoyage des rues, le ramassage des déchets, le traitement des dépôts sauvages et la remise en état des espaces publics représentent un travail considérable, qui mobilise quotidiennement nos agents, du matériel et des moyens financiers importants. Je tiens à saluer leur engagement, car leur travail est essentiel et parfois difficile. Malgré leur mobilisation, certaines situations nécessitent des interventions supplémentaires et viennent s'ajouter aux missions habituelles d'entretien. L'enjeu est donc de continuer à améliorer la propreté de notre ville, tout en permettant aux équipes d'intervenir sur l'ensemble du territoire.

MNC : comment chacun peut-il contribuer à préserver un cadre de vie agréable à Montigny ?

Hafid IABASSEN : chacun, à son échelle, peut contribuer à la qualité de notre cadre de vie. Respecter les consignes de collecte, jeter ses déchets dans les poubelles, ramasser les déjections de son chien ou signaler un dépôt sauvage sont autant de gestes qui comptent. Il ne s'agit pas de faire reposer la responsabilité sur les habitants, mais de rappeler que la propreté est un effort partagé : la commune assure l'entretien et les habitants contribuent, par leurs gestes du quotidien, à préserver les espaces que nous avons en commun.



Trottinettes : les règles de bonne conduite



À l'initiative de la Ville et du service de la préfecture en charge de la sécurité routière, un stand de prévention consacré à l'utilisation de la trottinette a été mis en place, le 14 octobre dernier sur le terrain Renoir, afin de sensibiliser les usagers aux règles de circulation et aux bons comportements à adopter sur la voie publique. Cet atelier avait pour objectif de rappeler les principales règles de sécurité, de favoriser une utilisation responsable de la trottinette et de prévenir les risques d'accidents. À travers des conseils pratiques et des échanges, les participants ont pu mieux comprendre les dangers liés à une utilisation inadaptée de cet engin et l'importance du respect du Code de la route. Le port des équipements de protection, notamment du casque, la visibilité, le respect des autres usagers et l'adoption d'une conduite prudente ont été au cœur des messages de prévention. Cet atelier fait suite aux échanges menés dans le cadre du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), qui vise notamment à renforcer les actions de prévention et à favoriser la sécurité de tous dans l'espace public. Une initiative particulièrement importante face au développement des mobilités douces et à l'usage croissant des trottinettes, notamment électriques.

Police municipale mutualisée : une nouvelle organisation adaptée aux besoins du territoire

La Police municipale mutualisée du Val Parisis fait évoluer ses horaires de fonctionnement afin d'assurer une présence plus adaptée aux besoins du territoire. Désormais, ses agents interviennent de 17h à 3h du matin. En complémentarité, la Police municipale (PM) assure une présence de 8h à 18h, tandis que la Police nationale (PN) prend le relais de 3h à 8h. Cette organisation permet d'assurer une continuité dans la présence des forces de sécurité et de renforcer la coordination entre les services. **Le numéro de téléphone dédié à la Police municipale mutualisée du Val Parisis est également mis en place : 01 34 44 82 82.**



LACROIX & SAVAC

Des nouvelles lignes de bus pour améliorer les déplacements

Depuis le 3 août dernier, le réseau de bus Val Parisis connaît une transformation importante. De nouveaux itinéraires, une numérotation simplifiée et une offre renforcée facilitent les déplacements des habitants. Plusieurs lignes ont été créées ou réorganisées afin d'améliorer les liaisons entre les communes du territoire.

La ligne 14-09 (qui remplace la 30-05) relie les gares de Sartrouville et de Montigny-Beauchamp, en passant par Cormeilles-en-Parisis.

La ligne 14-20 (qui remplace la 95-19) relie le campus universitaire de Cergy, la Patte d'Oie d'Herblay et la RD14. Elle circule7jours/7, toutes les 8 minutes entre Argenteuil et Montigny-lès-Cormeilles.

La ligne 14-11 (desserte reprise de la ligne 30-38) renforce, quant à elle, les liaisons entre Herblay-sur-Seine et Bessancourt, en passant par des secteurs importants du territoire.

La ligne 14-01 facilite également les déplacements entre Sartrouville, Cormeilles-en-Parisis et Montigny-Beauchamp.

Informations pratiques :
les horaires et les itinéraires des lignes sont disponibles sur le site officiel d'Île-de-France Mobilités et sur le site de Val Parisis.

https://www.iledefrance-mobilites.fr/



MONTIGNY SE MOBILISE POUR LA 40ème ÉDITION !

Les 4 et 5 décembre prochains, partout en France, des milliers de bénévoles se rassembleront pour une édition anniversaire historique : les 40 ans du Téléthon. La Ville répond une nouvelle fois à l'appel pour soutenir la recherche scientifique et aider les familles face aux maladies rares.

La réussite du Téléthon repose avant tout sur la mobilisation du tissu associatif local.
Par leurs idées, leur disponibilité et leur engagement, les associations participent pleinement à la dynamique de cet événement solidaire. Les animations proposées sont autant d'occasions de se retrouver, de partager un moment convivial et de contribuer, chacun à son échelle, à une action collective.
Le 5 décembre prochain, de 14h à 18h, tous les Ignymontains sont donc conviés à une après-midi festive à l'espace Léonard-de-Vinci. « *Le Téléthon est un formidable moment de solidarité et de partage. Il témoigne de la capacité de notre ville à se rassembler autour d'une cause essentielle* », assure Adelaide Hamiti, adjointe au maire en charge de la vie associative et du vivre-ensemble. La fête débutera par la présentation de petits spectacles par les enfants des centres de loisirs. De nombreuses animations et activités seront proposées au public afin de faire de cette journée un moment festif. Petits et grands pourront participer aux différentes initiatives organisées, découvrir les activités proposées et apporter leur contribution à cette mobilisation collective. L'objectif est de sensibiliser le plus grand nombre tout en récoltant des fonds au profit du Téléthon. Les stands, animés par différents services municipaux et des associations locales, seront accessibles via des tickets qui seront vendus à l'entrée par l'association *Force T* (1€ le ticket, 5€ les 7 ou 10€ les 15).
Cette dernière tiendra également la buvette (sandwichs, crêpes, boissons) dont l'intégralité des bénéfices sera reversée au Téléthon
Le vendredi 4 décembre, un bal de danse country de l'association *Les Talons Noirs* sera organisé, salle René-Char (rue Auguste-Renoir). Réservation obligatoire sur lestalonsnoirs95@gmail.com ou 07 77 93 16 74



La fête interculturelle se prépare maintenant

La fête interculturelle prévue au printemps prochain est bien plus qu'un simple rendez-vous festif. C'est un moment privilégié pour apprendre à mieux se connaître, découvrir les traditions des uns et des autres, partager des savoir-faire, des spécialités culinaires, des musiques, des danses et des histoires qui témoignent de la diversité culturelle des habitants de notre territoire. Pour préparer au mieux ce moment et commencer à réfléchir ensemble à cette journée, nous vous invitons à nous rejoindre pour un premier rendez-vous, le 10 novembre prochain. Habitants, familles, bénévoles et partenaires : nous comptons sur vous !
N'hésitez pas à vous faire connaître, à proposer vos idées et à rejoindre les personnes déjà mobilisées.
Rendez-vous le mardi 10 novembre à 19h, à l'Atelier (derrière la Poste et face au square Van-Gogh).

HOMMAGE

à Jean-Noël CARPENTIER, un maire profondément attaché à sa ville et à ses habitants

L'année 2024 a laissé une empreinte douloureuse dans l'histoire de la commune avec la disparition brutale de l'ancien maire Jean-Noël CARPENTIER, le 20 novembre.
Au-delà de la tristesse suscitée par son départ, c'est le souvenir d'un homme engagé, profondément attaché à la vie publique et au service des habitants qui demeure aujourd'hui dans les mémoires des Ignymontains. Derrière la fonction et les responsabilités, il y a aussi un homme, des rencontres, des échanges et des moments partagés. Ce sont souvent ces souvenirs qui restent les plus vivants. Pour celles et ceux qui l'ont côtoyé, qui ont travaillé à ses côtés ou qui ont échangé avec lui au fil de la vie municipale, sa disparition a marqué une étape douloureuse.



Jean-Noël CARPENTIER, maire de 2009 à 2024

AGENDA
NOVEMBRE 2026

VENDREDI 6

› SOIRÉE DES DIPLÔMÉS DU BREVET
Espace Léonard-de-Vinci rue Auguste-Renoir
Sur inscription à partir de 19h

› SPECTACLE INTRA-MUROS
Centre culturel Picasso, rue Guy-de-Maupassant à 20h30.
Sur réservation sur www.montigny95.fr

SAMEDI 7

› CAFÉ DE LA FERME
Ferme pédagogique de 10h à 12h 62 avenue Fernand-Bommelle

› VERNISSAGE EXPOSITION STEF. L
Espace-Corot, 8 Grande Rue à partir de 16h
Exposition du 7 au 29 novembre 2026
Entrée libre et gratuite de 15h à 18h les mercredis, samedis et dimanches.

MARDI 10

› RÉUNION DE PRÉPARATION À LA FÊTE INTERCULTURELLE
L'Atelier, à 19h

MERCREDI 11

› CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 108EME ANNIVERSAIRE DE LA FIN DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE
Place de la Libération à 11h

DIMANCHE 15

› CINÉ RELAX *PAT PATROUILLE*
Centre culturel Picasso, à 14h30
Tarif : 4,90€

VENDREDI 20

› DON DU SANG
L'établissement français du sang (EFS) organise une collecte salle René-Char rue Auguste-Renoir de 14h à 19h
Sur inscription sur le site : dondesang.efs.sante.fr

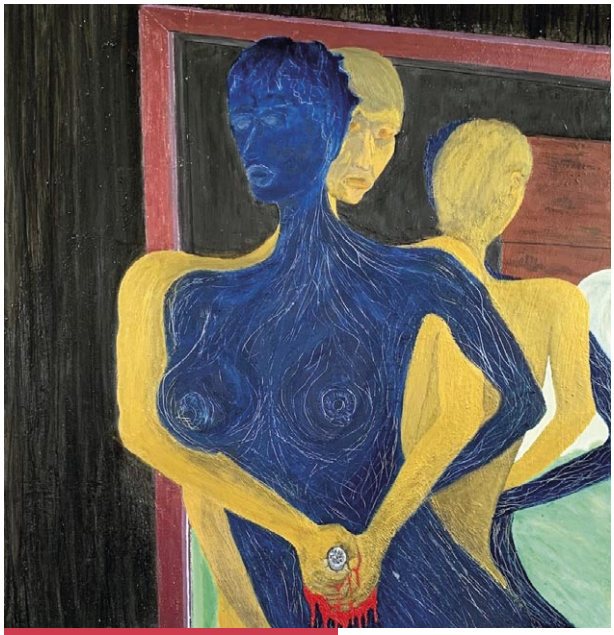
SAMEDI 21

› CONCERT PAPILLON PAR LE WELL QUARTET
Centre culturel Picasso, rue Guy-de-Maupassant à 20h30. Sur réservation sur www.montigny95.fr

› LOTO
Organisé par l'association paroissiale
Salle St-Martin 27, Grande Rue (derrière le presbytère) de 14h30 à 18h
Entrée libre (3€ le carton/10€ les 4)

VENDREDI 27

› GRANDE MARCHE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES
Départ à 19h de la place Lucy (à côté de l'école Yves-Coppens)



STEF. L, l'art pour ne pas détourner les yeux

Dans le cadre de la semaine de lutte contre les violences faites aux femmes, l'espace Corot expose les peintures et sculptures de Stéphane Ledain, dont une série de vingt tableaux évoquant les féminicides.

Infos
Exposition *STEF. L*
Du 7 au 29 novembre, 15h-18h les mercredis, samedis et dimanches. Vernissage le 7 novembre à 16h

→ Atelier initiation au modelage
(POUR LES ADULTES)
autour de la thématique le 28 novembre de 15h à 18h Espace Corot - Grande Rue

Stéphane Ledain, qui signe ses œuvres *STEF.L*, est devenu peintre et sculpteur autodidacte en 2021, après 35 ans dans le BTP. L'ancien parisien s'est installé dans le Perche, où la proximité de la forêt nourrit son imaginaire et ses réflexions sur la société. Son univers singulier mêle les matières et les formes. Ainsi, il détourne les cintres en danseurs suspendus dans leur élan ou associe bois brut et grillage pour donner naissance à un oiseau.
A *"Art Capital 2026"*, au Grand Palais, à Paris, où il a exposé en février dernier, il a invité les visiteurs à jouer avec son œuvre en composant eux-mêmes un visage à partir d'éléments représentant les yeux, le nez et la bouche, montés sur des fils de fer. Pour cette exposition à l'espace Corot, en lien avec la semaine de lutte contre les violences faites aux femmes, il présente une série de vingt tableaux réalisés à l'huile et à l'acrylique sur bois, donnant à voir les grandes étapes que peuvent vivre les femmes victimes de féminicides : de l'amour à la possession, du désir à la destruction, de la parole à la violence, ses œuvres interrogent les mécanismes qui conduisent à l'irréparable. Elles invitent le spectateur à regarder en face cette réalité terrifiante. A ce titre, son tableau *"Ne me quitte pas"* est particulièrement puissant.

PAPILLON

Avec son spectacle Papillon le 21 novembre prochain, le Well Quartet propose une expérience musicale sensible et singulière, où les cordes du violon et du violoncelle se mêlent aux voix pour explorer les ruptures, les émotions et les transformations qui jalonnent nos existences. Une création qui invite le public à écouter autrement et à se laisser porter par la force expressive de la musique. À travers cette création, le quatuor féminin fait de la musique un langage universel, capable de traduire ce que les mots peinent parfois à exprimer. Les émotions se succèdent, les sonorités se répondent et les voix viennent enrichir le dialogue entre les instruments, dessinant un parcours artistique placé sous le signe du mouvement et de la transformation. Avec Papillon, le quatuor invite donc à prendre le temps d'écouter, de ressentir et de se laisser surprendre. Un spectacle qui fait de la métamorphose une aventure musicale et sensible, et qui laisse entrevoir, derrière chaque changement, la possibilité d'un nouvel envol.



Infos Concert Papillon **Samedi 21 novembre, 20h30 Centre culturel Picasso.**



INTRA MUROS : IMMERSION EN PRISON

Vendredi 6 novembre, ne manquez pas *Intra Muros* ! Écrite et mise en scène par Alexis Michalik, la pièce nous plonge dans le milieu carcéral et réussit par un récit enchâssé dont lui seul a le secret à nous tenir en haleine jusqu'au bout.

Avec Intra Muros, Alexis Michalik (à qui l'on doit Le Porteur d'histoire et surtout Edmond, récompensé de cinq Molières) nous propose une plongée dans l'univers carcéral. Richard, metteur en scène, accepte d'animer un atelier théâtre dans une centrale – ces établissements pour condamnés dangereux et effectuant des peines longues – espérant y trouver quelques cachets supplémentaires. Accompagné de Jeanne, une comédienne qui fut aussi son épouse, et d'Alice, une jeune assistante sociale, il découvre que seuls deux détenus ont accepté d'y participer. Kevin, jeune, impulsif et provocateur, est incarcéré depuis sept ans pour un braquage avec violence. Ange, son comparse de cellule, est un Corse d'une cinquantaine d'années à la personnalité mutique. Il n'est venu que pour accompagner son ami, sans intention de se livrer. Mais les exercices proposés par Richard vont progressivement fissurer les carapaces. En échangeant leurs rôles, les deux hommes commencent à raconter leur histoire. Les souvenirs remontent et les liens entre les personnages prennent une dimension inattendue. Avec la virtuosité qu'on lui connaît et son sens du rythme, Michalik réussit à créer un scénario qui tresse les récits, profond, plein de rebondissements et faisant passer le spectateur du rire aux larmes. Les cinq comédiens changent de rôle à vue, tandis que la musique jouée en live accompagne ce récit à tiroirs. Créée en 2017, Intra Muros attire toujours autant les spectateurs, preuve que le talent d'Alexis Michalik opère toujours...

Infos Intra Muros Vendredi 6 novembre, 20h30 Centre culturel Picasso.
À partir de 10 ans Réservation en ligne : billetterie.ville-montigny95.fr



Ciné Relax
EX CINÉ-MA DIFFÉRENCE

CINÉ-RELAX

La Pat' Patrouille : Mission Dino

Ce film entraîne les jeunes spectateurs dans une aventure extraordinaire au cœur d'un monde peuplé de dinosaures. Entre sauvetages spectaculaires, découvertes surprenantes et missions périlleuses, Ryder et ses courageux chiots doivent faire preuve de courage, d'ingéniosité et d'esprit d'équipe pour venir en aide à leurs nouveaux amis.

Dimanche 15 novembre
Centre culturel Picasso
à 14h30. Tarif : 4,90€



COMMENT RÉSERVER VOS PLACES ?

L'intégralité des spectacles de la nouvelle saison culturelle est consultable en ligne sur montigny95.fr Et d'ores-et-déjà vous pouvez acheter vos billets via la billetterie en ligne : ***http://billetterie.ville-montigny95.fr***

TRIBUNES

→ Ces textes sont publiés sans modification et les propos sont développés sous la seule responsabilité de leur auteur.

Groupe de la majorité municipale "Ensemble pour Montigny"

Le racisme tue. La République doit rassembler.

Les tirs qui ont frappé Trappes et La Verrière ont coûté la vie à Pengo Bossio Wangi, 26 ans, et blessé plusieurs personnes, dont une enfant de 12 ans. À leurs familles, aux victimes et aux habitants de ces deux villes, nous adressons toute notre solidarité.

Le racisme tue. Lorsque la haine s'installe, lorsque des femmes et des hommes sont désignés comme des boucs émissaires en raison de leur couleur de peau, de leurs origines ou de leur religion réelle ou supposée, les conséquences peuvent être tragiques. La justice devra établir les circonstances et les motivations de cette attaque. Mais nous ne devons jamais banaliser le racisme ni minimiser ses dangers.

Les déclarations stigmatisantes et les discours de haine tenus dans le débat public ne sont jamais anodins. Celles et ceux qui prennent la parole dans les médias ont une responsabilité : les mots peuvent nourrir les divisions comme ils peuvent rassembler.

La concorde nationale n'est pas un slogan. Elle exige de refuser les amalgames et de défendre l'égalité, la dignité et la fraternité.
À Montigny-lès-Cormeilles, notre diversité est une richesse. Nos différences ne doivent jamais devenir des prétextes à la haine.

Face à la peur, opposons la solidarité. Face aux divisions, la fraternité. Face au racisme, une détermination sans faille. **La République doit protéger chacun et rassembler tous les citoyens.**

Groupe de l'opposition municipale "Montigny pour Tous"

Le débat démocratique ne doit pas devenir une source de crainte

La démocratie locale repose sur le dialogue, le respect et la liberté d'expression, y compris lorsque les opinions divergent.

À la suite du dernier conseil municipal, l'un de nos élus a été accusé d'avoir proféré des injures à l'encontre du maire, des faits qu'il conteste. Cette accusation a conduit à son audition au commissariat, alors même qu'aucun échange direct n'avait eu lieu entre les deux élus.

Sans remettre en cause le droit de chacun à faire valoir ses droits, cette situation nous interpelle. Le débat politique, même lorsqu'il est vif, doit pouvoir s'exercer librement et sereinement, sans que les élus aient à craindre d'éventuelles conséquences liées à l'expression de leurs désaccords.

La démocratie locale a besoin d'une opposition libre, respectée et pleinement engagée dans son rôle. Les divergences politiques ne doivent jamais devenir une source potentielle d'intimidation ou de pression.

Nous continuerons à défendre nos convictions avec détermination, dans le respect des personnes et des institutions, car c'est aussi cela, servir les habitants.

A SAVOIR

Etat Civil

Naissances

Darthois Théa
Teitgen Alyssia
Mohammad Imrân
Awad Emma
Guedes Neves Olivia
Guedes Neves Cecilia
Bard Courcet Jaynaël
Touré Moussa-Aminou
Touré Mohamed-Lamine
Diakite Lamine

Mariage

Nemkenang Tiokeng Horlain
et Donlefack Rhodésine

Lomboto Kingi Gérard
et Katako Ntumba

Sakakini Mouhssine
et Fahmi Inssaf

Décès

Hamdaoui Rabia
Mwamba Kalongi
Dobosz Stéphan
Meziani Mohammed
Bourbon Christiane
Grèch Marie
Diouris Armand

SÉANCE DE VACCINATION

Grippe saisonnière, Covid-19… à l'approche de l'hiver, les épidémies ont le vent en poupe. Depuis le 13 octobre, la campagne de vaccination a débuté en métropole. La prochaine séance de vaccination publique, ouverte pour les enfants à partir de 6 ans et les adultes, aura lieu, le mercredi 18 novembre prochain, de 17h30 à 19h, au 13 bis rue Elsa-Triolet. L'accès est libre et sans rendez-vous. N'oubliez pas de vous munir de votre carnet de santé ou de vaccination. **Infos au 01 30 26 30 26.**

LE CALCUL DE VOTRE QUOTIENT FAMILIAL

Jusqu'au 31 décembre prochain, vous pouvez calculer votre quotient familial 2026 et bénéficier des tarifs adaptés à votre situation. Rendez-vous sur montigny95.fr (rubrique Mes démarches, parents/familles). Sans démarche de votre part, une surfacturation sera appliquée au 1er janvier 2027.

NOUVEAUX HABITANTS

Vous avez emménagé à Montigny-lès-Cormeilles depuis moins d'un an et vous souhaitez être conviés à la prochaine soirée d'accueil des nouveaux arrivants ? N'hésitez pas à vous signaler en adressant un e-mail avec votre prénom, nom, adresse et numéro de téléphone à **communication@ville-montigny95.fr**

NOUVEAUTÉ : CONGÉ SUPPLÉMENTAIRE DE NAISSANCE

Le congé supplémentaire de naissance est accessible depuis le 1er juillet 2026 pour les parents d'enfants nés ou adoptés depuis le 1er janvier 2026. Il permet aux jeunes parents de prendre jusqu'à 2 mois supplémentaires de congés indemnisés après la naissance ou l'arrivée au foyer de leur enfant.

Quand peut-on poser le congé supplémentaire de naissance ?
Le congé supplémentaire de naissance peut être pris dans un délai de 9 mois à compter de la naissance ou de l'arrivée de l'enfant au foyer. Le congé supplémentaire de naissance ne remplace aucun congé existant. Il vient s'y ajouter pour permettre aux parents de passer plus de temps avec leur enfant, après avoir pris leur congé de maternité, de paternité et accueil de l'enfant ou d'adoption.

Combien de temps dure ce congé ?
Pour tous les assurés, la durée du congé supplémentaire de naissance est de 1 mois ou de 2 mois, au choix de l'assuré. Il est possible de le prendre en une seule fois ou de le fractionner en 2 périodes de 1 mois. Les parents peuvent le prendre en même temps ou en alternance.

Plus d'infos sur ameli.fr

PHARMACIE DE GARDE AUX MOIS DE NOVEMBRE

Toutes les mises à jour sur monpharmacien-idf.fr

DIMANCHE 1ER NOVEMBRE : **Pharmacie des Portes Brandebourg** – 13 place de la République 95130 Franconville – tél. 01 34 13 12 40

DIMANCHE 8 NOVEMBRE : **Pharmacie des Diablots** – CC les Diablots 20 place Culcheth 95320 Saint-Leu-La-Forêt tél. 01 30 40 07 54

MERCREDI 11 NOVEMBRE (FÉRIÉ) : **Pharmacie de la Patte d'Oie** – 147 boulevard Victor Bordier 95370 Montigny-lès-Cormeilles tél. 01 34 50 81 07

DIMANCHE 15 NOVEMBRE : **Pharmacie des Marronniers** – 32 avenue des Marronniers 95250 Beauchamp – tél. 01 39 60 06 91

DIMANCHE 22 NOVEMBRE : **Pharmacie Montigny village** – 42 rue du Général-de-Gaulle 95370 Montigny-lès-Cormeilles – tél. 01 39 97 50 68

DIMANCHE 29 NOVEMBRE : **Pharmacie de la Marina** – 10 place de Gergovie 95240 Cormeilles-en-Parisis – tél. 06 70 47 18 58

Abonnez-vous à notre newsletter !

Vous n'êtes pas encore abonné(e) à la newsletter de la Ville ? Direction **montigny95.fr**, renseignez votre adresse e-mail au bas de la page d'accueil et cliquez sur « S'abonner ». Vous recevrez ainsi, un jeudi sur deux, l'essentiel de l'actualité ignymontaine et des idées de sortie.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

Autre moyen de rester informés des principales actualités de la Ville, abonnez-vous à la page Facebook (Mairie de Montigny-lès-Cormeilles) et à la page Instagram (montigny_les_cormeilles). N'hésitez pas à partager vos plus belles photos de la ville en utilisant le hashtag #montigny95 !

PRATIQUE

MAIRIE
14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237
95370 Montigny-lès-Cormeilles
(adresse postale).

CENTRE ADMINISTRATIF PICASSO
3, avenue Aristide-Maillol,
01 30 26 30 26.

SERVICES TECHNIQUES ET D'URBANISME

Permanence urbanisme sur RDV le mardi de 14h à 19h.
127, rue de la République, 01 30 26 30 26.
(mail : urbanisme@ville-montigny95.fr)

Permanence logement sur RDV le mardi de 14h à 19h.
127 rue de la République, 01 30 26 30 26.
(mail : logement@ville-montigny95.fr)

PERMANENCES DES ÉLUS

Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03.
Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).



BUDGET PARTICIPATIF

Une idée innovante pour la commune ?
Soumettez vos projets !

DU 15 OCT. AU 15 NOV. 2026 !

Flashez ce QR Code
ou rendez-vous sur
www.montigny95.fr

Ville de Montigny Lès Cormeilles